

26 novembre 2014

Réponse du Conseil administratif à la motion du 9 mai 2012 de MM. Alberto Velasco, Pascal Holenweg, Sylvain Thévoz, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Vittoria Romano, Virginie Studemann, Silvia Machado, Laurence Fehlmann Rielle, Vera Figurek, MM. Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Mathias Buschbeck, M^{me} Marie-Pierre Theubet, MM. Daniel-Dany Pastore, Pascal Spuhler, Alain de Kalbermatten et Jean-Charles Lathion: «Pour un réel soutien de la Ville au maintien de cinémas indépendants de quartier».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre rapidement les mesures visant à maintenir les cinémas indépendants en Ville de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette motion, amendée, au Conseil administratif lors de sa séance du 8 octobre 2013. Le Conseil administratif partage les préoccupations exprimées dans les considérants de la motion M-1025, notamment en ce qui concerne l'inquiétude relative au maintien de salles de cinéma indépendantes dans les quartiers.

Au cours des quinze dernières années, dix salles ont fermé dans le canton, dont huit en ville de Genève. Cette situation est due à la fragilité économique de leur exploitation qui rend difficile, voire impossible dans certains cas, le suivi des investissements techniques indispensables à l'amélioration des conditions de projections (numérisation), d'accueil du public et pour faire face aux contraintes légales liées à la sécurité et aux économies d'énergies.

Dans le même temps, le groupe Pathé a conquis une place prépondérante à Genève. Avec 23 salles réparties sur trois multiplexes – Pathé Balexert (13 salles), Rialto (7 salles), Rex (3 salles) – il draine plus de 84% du marché (avant l'ouverture du nouveau complexe). Enfin, un nouveau multiplexe (9 salles) a ouvert récemment sur le site de la Praille, à proximité du stade de Genève.

La diminution du nombre de salles indépendantes a des conséquences sur la diversité de l'offre cinématographique globale. En effet, le cinéma indépendant est menacé par l'écrasante domination de la production commerciale, les films du *mainstream*, notamment américains, qui occupent la très grande majorité des écrans et pèsent de tout leur poids sur le secteur de la distribution et de l'exploitation. De ce fait, il est de plus en plus difficile pour les salles indépendantes situées

au centre des villes de résister aux multiplexes qui se sont développés en périphérie, au cœur de grandes enceintes vouées à la consommation.

Or, les salles indépendantes jouent un rôle de premier plan dans la défense du cinéma d'auteur, du cinéma qui place au centre de ses préoccupations des valeurs éducatives, pédagogiques et culturelles. Ils constituent un vecteur essentiel pour promouvoir la diversité de l'offre cinématographique. A titre d'exemple, sur les 1700 films projetés à Genève, toutes salles confondues entre 2008 et 2012, 570, soit le tiers, ne sont sortis que dans les salles indépendantes. Les cinémas indépendants à Genève représentent 200 000 entrées par année, autrement dit environ 16% du marché genevois. De plus, ces équipements participent à l'animation culturelle des quartiers et favorisent le développement de réseaux de proximité.

Aujourd'hui, on ne compte plus que sept salles de cinémas de quartier dans le canton: les Scala (3) et le City (1) dans le quartier des Eaux-Vives, le Nord-Sud (1) à la Servette, le Cinélux (1) à la Jonction, ainsi que le Bio (2) à Carouge. La sauvegarde des dernières salles de cinéma indépendantes qui résistent en ville de Genève constitue donc un véritable enjeu.

Comme le souhaitent les motionnaires, l'objectif est de défendre l'économie à vocation culturelle en valorisant le rôle des salles de cinéma indépendantes dans les quartiers et en favorisant leur mise en réseau à l'échelle de l'agglomération.

Cet objectif doit cependant tenir compte des limites et de certaines contraintes objectives:

- impossibilité de subventionner, de manière directe, le fonctionnement des salles indépendantes (pas de bases légales);
- prise en compte des règles de fonctionnement du marché de la distribution de films (risque de concurrence déloyale);
- nécessité de mieux connaître les besoins et les attentes des gestionnaires de salles indépendantes.

Dans ce contexte, et compte tenu des moyens financiers à disposition, la Ville de Genève a toutefois apporté un soutien financier à deux projets portés par des associations impliquées dans la défense des salles indépendantes.

En 2012, une subvention de 20 000 francs a été octroyée à l'Association Cinélux afin de contribuer aux actions de promotion dans le cadre de la numérisation de la salle.

En 2013, une subvention de 50 000 francs a été accordée au Groupement des salles indépendantes de Genève afin de financer une étude visant à réhabiliter le Cinélux, les Scala, le City et le Nord-Sud. Ces cinémas sont installés au rez-de-chaussée de bâtiments en mains privées dont les propriétaires doivent respecter

désormais le plan d'utilisation du sol qui prévoit de maintenir des activités d'animation culturelle dans les quartiers.

L'étude a été remise à la Ville en janvier 2014. Elle prévoit des investissements d'environ six millions de francs. L'association Fonction: Cinéma a été mandatée par le Groupement des salles indépendantes pour assurer la coordination du dossier afin d'entamer des démarches auprès de fondations et de milieux privés. A ce jour, la Loterie romande a annoncé qu'elle accordera un soutien de 500 000 francs à condition que la Ville de Genève participe au financement du projet et une fondation privée a fait une promesse de don pour un montant de 1,5 million de francs. Ainsi, le moment venu, une demande de crédit d'investissement sera déposée devant le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Par ailleurs, les salles indépendantes ont la possibilité de recourir aux différentes mesures facilitant l'accès à la culture développées dans le cadre du Service de la promotion culturelle du département de la culture et du sport (DCS) (carte 20 ans/20 francs, chéquier culture, etc.). Le Service social de la Ville de Genève soutient un programme de projections de films pour les aîné-e-s aux cinémas Nord-Sud (Servette) et Bio (Carouge) alors que les Cinémas du Grütli, qui appartiennent à la Ville, proposent chaque année des matinées spéciales (5 francs) dans le cadre du programme «Cinémas des aînés» soutenu par le DCS.

Enfin, un projet de label «Cinémas de quartier» est actuellement à l'étude. L'idée consiste à mettre en place une aide au fonctionnement des salles de cinéma indépendantes, considérées comme des entreprises à vocation culturelle de proximité. Des soutiens pourraient être octroyés à des associations existantes (ou à créer) afin de soutenir les activités des salles qui collaborent avec les autres acteurs du quartier et contribuent à développer des réseaux culturels de proximité, en particulier avec les festivals soutenus par les collectivités publiques (partage et prolongements de films projetés dans les festivals; organisation de débats et de rencontres avec les réalisateurs, etc.).

La mise en place de ce label devra se faire en étroite concertation avec le Groupement des salles indépendantes et sur la base d'une série de critères: indépendance, gouvernance associative (ou fondation), liens avec les acteurs culturels de proximité, programmations spécifiques aux publics (enfants, seniors, etc.). Cette concertation permettra d'établir une estimation des coûts induits par les mesures de soutien validées par les partenaires.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Sami Kanaan